

est affecté à une fin spéciale et doit être dépen-
sés à l'endroit désigné. Nous devons être
prudents au sujet des crédits que nous deman-
dons à cause des nombreuses demandes que
nous ne pouvons pas satisfaire. Je crois que
mon honorable ami peut se rappeler une dé-
pense d'environ \$25,000 qui a été affectée dans
son comté l'année dernière. Ce crédit était
pour la construction d'une salle d'immigra-
tion dont on n'a plus besoin du tout, à l'heure
présente.

M. HANBURY: Vendez-la à Dominion-
City.

L'hon. H. A. STEWART: La police à che-
val demande maintenant la permission de
s'en servir. Par conséquent, il faut des pré-
cautions en ce qui concerne les crédits à voter
et, même si nous agissons aussi bien que pos-
sible, il peut se glisser quelque erreur.

Mr. McKENZIE (Assiniboia): Dans les
crédits en question, je ne vois pas celui de
\$12,000 qui a été voté l'année dernière pour
un édifice public à Arcola, bien que je sache
que le ministre a informé l'honorable député
de Melville (M. Motherwell) que les travaux
ne seraient pas entrepris dans le cas d'un ou
deux édifices. Pourquoi cette disparité de
traitement au détriment de la ville d'Arcola?
Arcola est un centre régional sur la ligne du
Pacifique-Canadien, le bureau d'enregistre-
ment des titres y est établi, c'est un centre
judiciaire et en somme une place importante.
Je tiens parfaitement compte des paroles du
ministre au sujet de la nécessité d'économiser
mais il s'agit ici d'un petit crédit de \$12,000.
Et permettez-moi de revenir aux crédits pour
la province d'Ontario. Je remarque qu'il y
a pour Thorold un crédit de \$4,000 pour l'a-
chat d'un emplacement pour un édifice pub-
lic. Pourquoi le ministère achèterait-il un
emplacement pour un édifice public à Thorold
lorsque, à Arcola, l'emplacement a déjà été
acheté et un crédit voté l'année dernière aux
fins de construire cet édifice? Le cahier des
spécifications a été préparé et des soumissions
demandées pour l'entreprise. J'aimerais de-
mander au ministre de me dire pourquoi les
travaux n'ont pas été exécutés. Peut-être que
le ministre me dira aussi le nom de celui qui
s'est opposé à la dépense projetée.

L'hon. H. A. STEWART: En réponse à
l'honorable député de Melville j'ai dit que les
travaux pour l'édifice d'Arcola n'étaient pas
commencés. Je puis en donner une très bonne
raison à mon honorable ami. Le budget de
1930-1931 contenait un crédit de \$12,000 pour
cet édifice. Des soumissions furent deman-
dées et le ministère reçut les soumissions sui-
vantes:

1. Bird, Woodall & Simpson, Ltd., Régina,
\$27,870.

2. Wilson & Wilson Ltd., Régina, \$28,500.
3. Smith Bros & Wilson, Ltd., Régina,
\$29,743.
4. A. O. Chiclens, Indian Head, \$29,800.
5. Lockwood Bros., Régina, \$30,173.
6. Poole Construction Company, Ltd., \$30,200.
7. Macaw and MacDonald, Winnipeg, \$30-
617.40.
8. Weyburn Sash and Door Factory, Ltd.,
Régina, \$31,328.80.
9. Hipperson Construction Company, Régina,
\$31,599.84.
10. W. H. McDiarmid, Régina, \$32,887.
11. Broders Ltd., Régina, \$33,000.

Par conséquent, nous avons là un crédit avec
lequel nous aurions dû commencer à engager
une dépense de \$27,000. Avec les revenus tels
que je les ai décrits nous n'avons pas cru de-
voir assumer cette responsabilité.

M. McKENZIE (Assiniboia): Je n'ai ja-
mais cru, monsieur le président, qu'une somme
de \$12,000 suffirait pour exécuter cet édifice,
et je ne pense pas que telle ait été l'intention
de l'ancien ministre. Nous en avions estimé
le coût, je crois, à \$25,000 ou \$30,000. Les
devis qui ont été publiés comportaient-ils une
certaine limite de dépenses? Avait-on im-
posé une limite?

L'hon. H. A. STEWART: Non; il n'est ja-
mais question, dans les devis, de notre esti-
mation de ce que la construction va coûter.

M. McKENZIE (Assiniboia): Quelle était
l'estimation du ministère?

L'hon. H. A. STEWART: Je regrette de ne
pas avoir ce renseignement.

M. McKENZIE (Assiniboia): Je ne désire
pas répéter ce qu'on a dit sur ce qui se passe
d'une façon générale, mais le ministre a dé-
claré que, s'il pouvait prévoir où se fait sentir
le plus pressant besoin d'aider aux chômeurs,
il saurait mieux ce qu'il doit faire. Je puis
l'assurer qu'il peut en toute sûreté remettre
ce crédit de \$12,000 dans le budget de cette
année, car c'est ce que nous nous attendions
à voir dépenser l'an dernier, et nous pensions
que la somme supplémentaire requise serait
votée cette année. Le ministre aura parfaite-
ment raison d'inscrire cette somme de
\$12,000 dans le budget supplémentaire pour
secourir les chômeurs, attendu qu'on a fait
l'acquisition de l'emplacement. Ce dernier a
été acheté à de très bonnes conditions, j'en
suis sûr. Sauf erreur, je crois qu'il n'a coûté
qu'environ \$200, chiffre qu'on ne saurait trou-
ver exagéré. Les gens de l'endroit attendent
avec impatience cet édifice dont le besoin se
fait grandement sentir. Je demande au minis-
tre de voir à faire réinscrire ce crédit de
\$12,000 dans le budget et à faire commencer
les travaux cette année afin de remédier au
chômage dans cette région.